

Sujet : [INTERNET] Methaniseur Chamarandes-Choignes

De : Julien GIRARDOT <juliengirardot@gmail.com>

Date : 27/03/2024 19:46

Pour : pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr

Bonjour Madame, Monsieur,

Je vient d' acquérir un Moulin sur la commune de Chamarandes-Choignes.

Nous avons pour projet de rénover cette belle bâtisse datant des années 1600 et remettre en fonctionnement le turbine pour produire de l'énergie.

Nous souhaitons en faire notre résidence principale et par la même occasion proposer plusieurs gîtes afin de valoriser notre terre haut marnaise. Possibilité de se promener le long du canal, sortie aquatique,...

Ainsi nous mettons en avant les atouts de notre territoire.

Sachez également que nous ne pouvons pas être raccordé au réseau d'eau potable. Nous utiliserons notre puit ainsi qu'un système de récupération d'eau de pluie.

Vous l'aurez compris, nous sommes impliqués sur différents aspects écologiques et économiques.

L'arrivée du méthaniseur, d'un point de vue visuel, n'est pas valorisante pour notre campagne. De plus, le risque de pollution aquatique nous mettrait en difficulté pour accueillir du public.

Et énergétiquement, notre solution hydraulique, non subventionnée malheureusement, est beaucoup plus intéressante d'un point de vue rendement énergétique et émission de CO₂.

De ce fait, valorisons les solutions existantes au lieu de créer des usines à gaz polluantes (visuellement et énergétiquement) !

Cordialement,

Julien GIRARDOT